

# RE: futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal

à : Laumondm

Bonjour ;  
L'enquête publique du PLUi aura lieu à l'automne 2023.

Cordialement.



**Anaïs Olivier**

*Chargée de mission urbanisme*

Tél. 06.88.22.34.69 / 05.65.65.08.16

---

Bâtiment Interactis - Chemin de 13 pierres - BP 421  
12204 Villefranche-de-Rouergue Cedex Tél. 05 65 65 08 01

**De :** Laumondm <[laumondm@wanadoo.fr](mailto:laumondm@wanadoo.fr)>

**Envoyé :** jeudi 1 décembre 2022 23:23

**À :** PLUI <[plui@ouestaveyron.fr](mailto:plui@ouestaveyron.fr)>; Mairie de Naussac <[mairie-naussac@wanadoo.fr](mailto:mairie-naussac@wanadoo.fr)>

**Objet :** futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Madame, Monsieur,

Le PLUi va remplacer les documents d'Urbanisme existants, en particulier celui de la commune de Naussac dotée d'un PLU.

En prévision de cette évolution, et pour répondre à l'enquête publique en cours ou à venir, je vous demande d'affecter la parcelle de terrain ci-dessous en zone constructible **Uh** dans un hameau.

Possédant plusieurs parcelles de terrain dans le secteur cadastral Le POUX de la commune de Naussac, je souhaite réaliser une construction sur la **parcelle 118 de la section A**.

Le choix de cette parcelle est dicté par l'impact environnemental minimal pour le raccordement des réseaux et l'implantation sur un terrain très plat et rocheux.

D'autre part, il y a une visibilité totale pour accéder à la départementale 87.

Le critère de ce choix a pour moi aussi, une valeur sentimentale, puisque je l'ai reçu en héritage de mes arrières grands-parents qui habitaient et que j'ai connus dans ce hameau Le Poux.

J'espère que ma demande sera prise en considération lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal par Ouest Aveyron Communauté.

Cordialement, ML.

LAUMOND Michel

Le Roc de Massip

12300 Decazeville

[laumondm@wanadoo.fr](mailto:laumondm@wanadoo.fr)